

### COMPTE RENDU DE LA SÉANCE DU 11 mars 2019

Le Conseil Municipal, convoqué le 5 mars 2019, s'est réuni le 11 mars 2019 à 20 heures 30, sous la présidence du Maire, Monsieur Jean-Pierre FAURE.

### ORDRE DU JOUR:

- 1 Création d'un poste d'adjoint administratif principal 1ère classe
- 2 Création d'un poste d'adjoint technique territorial
- 3 Mise à jour du tableau des emplois
- 4 Compte épargne-temps (CET) modification
- 5 Protection sociale des agents de la commune mandatement du CDG38
- 6 Convention de servitudes avec ENEDIS pour l'implantation d'un poste de transformation
- 7 Cession des voiries de Beauregard à la commune saisine de Maître Deschamp
- 8 Autorisation des dépenses d'investissement avant le vote du budget
- 9 ULIS : convention de participation avec la ville de Tullins
- 10 Construction d'une maison communale : réalisation d'un emprunt auprès du Crédit agricole centrest
- 11 TAP: approbation de la convention portant sur l'intervention du club de basket de Tullins
- 12 Approbation du rapport 2017 sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable et de l'assainissement
- 13 Accueil de loisirs sans hébergement 2019 convention avec la SMVIC

Rapports des commissions / Informations diverses

#### PRÉSENTS :

Mmes et MM. Jean-Pierre FAURE, Camille ANDRÉ, Aimée BATTEUX, Joël FAIDIDE, Alain BAUDINO, Elvire BOSCH, Cristina GIRY, Jean-Marie KASPERSKI, Philippe MACQUET, Frédérique MIRGALET, Joëlle SALINGUE, Miranda SUCO.

ABSENTS: Florence CHATELAIN (procuration à A. Batteux), René GUICHARDON

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Aimée BATTEUX.

Le compte-rendu du conseil municipal du 10 décembre 2018 ne fait l'objet d'aucune remarque.

### 1 – CREATION D'UN POSTE D'ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL 1ERE CLASSE

Le conseil municipal autorise la création d'un poste d'adjoint administratif de 1ère classe de 29.5 heures hebdomadaires pour rendre possible l'avancement d'un grade d'un agent de la commune.

Pour: 13 Contre: 0 Abstention: 0

## <u>2 – CREATION D'UN POSTE D'ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL</u>

Le conseil municipal autorise la création d'un poste d'adjoint technique territorial pour rendre possible l'intégration d'un agent contractuel de la commune.

Pour: 13 Contre: 0 Abstention: 0



### 3 – MISE A JOUR DU TABLEAU DES EMPLOIS

Le conseil municipal entérine le tableau des emplois mis à jour pour tenir compte des derniers recrutements de contractuels.

Pour: 13 Contre: 0 Abstention: 0

### 4 - COMPTE EPARGNE TEMPS (CET) - MODIFICATION

Le conseil municipal approuve la modification de la règle d'alimentation du compte épargne-temps. Les heures supplémentaires peuvent désormais venir abonder le CET, sans limite de plafond.

Pour: 13 Contre: 0 Abstention: 0

## <u>5 – PROTECTION SOCIALE DES AGENTS DE LA COMMUNE – MANDATEMENT DU CDG38</u>

Le conseil municipal approuve le mandatement du centre de gestion pour négocier un contrat cadre d'action sociale mutualisé ouvert à l'adhésion facultative des agents et se réserve la faculté d'y adhérer.

Pour: 13 Contre: 0 Abstention: 0

# <u>6 – CONVENTION DE SERVITUDES AVEC ENEDIS POUR L'IMPLANTATION D'UN POSTE DE TRANSFORMATION</u>

Le conseil municipal approuve une convention de servitude avec ENEDIS portant sur l'implantation d'un poste de transformation sur la parcelle communale AK 401 sise au Martinet..

Pour: 13 Contre: 0 Abstention: 0

# 7- CESSION DES VOIRIES DU LOTISSEMENT DE BEAUREGARD A LA COMMUNE - SAISINE DE MAITRE DESCHAMPS

Le conseil municipal approuve la reprise des voiries du lotissement de Beauregard dans le domaine public communal, mandate Maître Deschamp pour la rédaction de l'acte à intervenir, et autorise monsieur le maire à le signer.

Pour: 13 Contre: 0 Abstention: 0

# <u>8 – AUTORISATION DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT AVANT LE VOTE DU BUDGET</u>

Le conseil municipal autorise le paiement des dépenses d'investissement avant le vote du budget, dans la limite de 25% des crédits ouverts pour l'exercice précédent, compte non tenu des crédits afférents au remboursement de la dette.

Pour: 13 Contre: 0 Abstention: 0



### 9 – ULIS: CONVENTION DE PARTICIPATION AVEC LA VILLE DE TULLINS

Le conseil municipal approuve la signature de la convention à intervenir avec la commune de Tullins, pour la prise en charge d'un enfant de St-Quentin dans sa classe ULIS 1. La commune participe à hauteur de 700 € aux frais de scolarité de cet enfant.

Pour: 13 Contre: 0 Abstention: 0

## <u>10 - CONSTRUCTION D'UNE MAISON COMMUNALE : REALISATION D'UN EMPRUNT AUPRES DU CREDIT AGRICOLE CENTREST</u>

Le conseil municipal approuve les conditions de prêt proposées par le crédit agricole centre-est et autorise monsieur le maire à signer le contrat à intervenir et portant sur :

Montant du prêt : 1 500 000 €
Durée du prêt : 240 mois
Taux fixe : 1.46%
Frais de dossier : 600 €

Pour: 13 Contre: 0 Abstention: 0

# <u>11 – TAP : APPROBATION DE LA CONVENTION PORTANT SUR L'INTERVENTION DU CLUB DE BASKET DE TULLINS</u>

Le conseil municipal approuve la signature de la convention à intervenir avec l'AS Tullins-Fures qui met à disposition des TAP un animateur pour deux interventions par semaine, au prix de 23 €/séance.

Pour: 13 Contre: 0 Abstention: 0

# <u>12 – APPROBATION DU RAPPORT 2017 SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC DE L'EAU POTABLE ET DE L'ASSAINISSEMENT</u>

Le conseil municipal approuve le rapport 2017 sur le prix et la qualité du service public de l'eau et de l'assainissement présenté par la SMVIC qui porte ces compétences.

Pour: 13 Contre: 0 Abstention: 0

### 13 – ACCUEIL DE LOISIRS SANS HEBERGEMENT: CONVENTION AVEC LA SMVIC

Le conseil municipal approuve la convention à intervenir avec la SMVIC pour l'organisation du centre de loisirs dans les locaux communaux, avec mise à disposition de personnel communal pour les vacances de printemps (du 15 au 26 avril) et les vacances d'été (du 19 au 30 août 2019).

Pour: 13 Contre: 0 Abstention: 0

### Questions et informations diverses :

Les aînés qui, pour cause de maladie ou de grand âge, n'ont pu participer au repas ont eu la visite des membres du CCAS pour le colis annuel.



C'est l'occasion d'une visite et un beau moment de partage, très apprécié, et pour lesquels ils transmettent à l'ensemble du conseil municipal leurs remerciements.

Il est rappelé que le chemin qui relie la rue des fontaines à l'ancienne mairie par la passerelle en bois n'est pas privé. Il est nécessaire de revoir la signalisation mal positionnée et de demander à la propriétaire de ne pas garer son véhicule sous l'abri en permanence afin de ne pas gêner le passage.

Une demande de « sens interdit sauf riverains » a été faite pour le quartier du Château (accès direct avec la départementale 1532) pour tenter d'éloigner la prostitution qui perturbe la vie des administrés.

Les élèves de CM2 visiteront la mairie en juin pour en comprendre le fonctionnement et obtenir les explications sur les différentes commissions.

Le conseil d'école de la maternelle a eu lieu ce soir. L'ouverture d'une troisième classe a été proposée par la DASEN mais ne sera entérinée qu'à condition qu'il y ait suffisamment d'inscrits à la rentrée de septembre. Il est donc très important que les familles, qui n'ont pas encore inscrit leur enfant, se manifestent auprès de la mairie avant le mois de juin.

La commission environnement accompagnera les élèves de CP/CE1 au nouveau captage d'eau en mars, puis à la visite de l'écloserie de la Fédération départementale de pêche pour une journée piquenique.

La séance est levée à 22h.